



# PRO- GRAMME DE LÉGIS- LATURE

POUR LA CHAUX-DE-FONDS

2024–2028

# AGIR POUR NOTRE VILLE

LE CONSEIL COMMUNAL  
JANVIER 2025

## SIX AXES MAJEURS

# LA CAMPAGNE EN VILLE, LA VILLE À LA CAMPAGNE

SE DRAPER DE NATURE \_\_\_\_\_ 7

SILLONNER LES GRANDS PAYSAGES \_\_\_\_\_ 9

DÉPLOYER NOS ÉNERGIES \_\_\_\_\_ 10

# UN RAYONNEMENT X 1000

BRILLER DE MILLE FEUX \_\_\_\_\_ 13

RAYONNER À MILLE MÈTRES \_\_\_\_\_ 14

# DES RENCONTRES EN VILLE, UNE VILLE DE RENCONTRES

RIRE ET S'ÉMOUVOIR \_\_\_\_\_ 17

FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE \_\_\_\_\_ 18

S'ÉPANOUIR DE 0 À 120 ANS \_\_\_\_\_ 19

# UNE VILLE CONNECTÉE À SON ÉCONOMIE

COMPTER SUR SOI \_\_\_\_\_ 21

MISER SUR L'AVENIR \_\_\_\_\_ 21

RENFORCER LA PROXIMITÉ \_\_\_\_\_ 23

# UNE MOBILITÉ PARTAGÉE

SE DÉPLACER SEREINEMENT \_\_\_\_\_ 25

FAVORISER UNE MOBILITÉ RESPONSABLE \_\_\_\_\_ 26

# UNE VILLE ACCUEILLANTE ET ACCESSIBLE

ACCUEILLIR ET ÊTRE À L'ÉCOUTE \_\_\_\_\_ 29

MODERNISER LES INSTITUTIONS ET TRAVAILLER EN RÉSEAU \_\_\_\_\_ 30



# LA CHAUX- DE-FONDS

À L'HEURE DE LA MÉTROPOLE

## INTRODUCTION

### La Ville de La Chaux-de-Fonds poursuit son développement dans une dynamique positive, portée par des projets d'envergure en cours et à venir.

Qu'il s'agisse des initiatives en matière de mobilité, de la manifestation Capitale culturelle, ou encore de la modernisation des infrastructures sportives, les prochaines années verront l'évolution, et pour certaines d'entre elles, l'aboutissement, de ces démarches. Parallèlement, la Ville fait face à des défis qu'il convient d'anticiper afin de les relever avec succès, tout en tirant les enseignements nécessaires pour assurer un futur harmonieux et durable au service de la population. Parmi ces enjeux, la question de la domiciliation reste une priorité, tout comme l'accueil pré- et parascolaire.

Ce programme de législature permet au Conseil communal de proposer une vision claire pour l'avenir de La Chaux-de-Fonds, tout en la partageant de manière transparente avec le Conseil général, ses partenaires et les habitant-e-s. Il comprend les priorités des quatre prochaines années, tout en offrant une perspective à plus long terme.

Inscrit dans la continuité de la législature précédente qui avait déjà identifié un certain nombre d'enjeux toujours d'actualité, ce programme prend également en compte les réalisations accomplies depuis lors et les évolutions du contexte. Durant cette période, le monde a été marqué – il l'est encore – par plusieurs crises majeures (la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques internationales et les risques liés aux pénuries d'énergie...). Dans ce contexte, le Conseil communal s'est mobilisé pour insuffler un élan positif à notre collectivité. Cet engagement a exigé un effort considérable, tant de la part des autorités politiques que de l'administration communale et des nombreux partenaires impliqués.

Aujourd'hui, le défi est de consolider la dynamique amorcée et de la pérenniser. Il s'agit désormais de transformer cette énergie initiale en un engagement de long terme, une mission tout aussi exigeante, demandant constance et conviction de la part de tous les acteurs et toutes les actrices impliqué-e-s.

Ce programme stratégique s'articule autour de six axes majeurs, qui représentent les principaux domaines d'attention du Conseil communal. Il ne prétend pas dresser un inventaire exhaustif des projets et prestations de la Ville – ces aspects étant détaillés dans les différents rapports de gestion – mais fixer des lignes directrices pour la conduite politique de la législature 2024-2028, et permettre ainsi de baliser la route à suivre pour les années à venir.



# LA CAMPAGNE EN VILLE,

**LA VILLE À LA CAMPAGNE**

**«La meilleure heure  
pour planter un arbre  
était il y a vingt ans.  
La deuxième meilleure  
heure est maintenant.»**

Proverbe chinois

## SE DRAPER DE NATURE

**La Chaux-de-Fonds est qualifiée à juste titre de ville à la campagne.** Entourée de forêts et de pâturages boisés, elle jouit en effet d'une situation exceptionnelle de par sa proximité immédiate avec la nature. Parallèlement et paradoxalement, si notre ville jouit de jardins luxuriants et de grands parcs, l'arborisation et les espaces verts sont peu présents dans ses rues et artères. La situation s'est encore péjorée suite à la tempête du 24 juillet 2023 qui a presque intégralement détruit les deux parcs emblématiques Gallet et des Crêtets ainsi que la forêt du Bois-Noir.

Cette tempête a rappelé à tout un chacun l'importance des arbres en ville, sur les plans du paysage, de la biodiversité et de la qualité de vie. Il est crucial de reconnaître que la végétalisation n'est pas seulement une question esthétique, mais aussi une nécessité écologique et sociétale.



L'effort de végétalisation sera intense dans les années à venir, d'une part pour replanter les 1'500 arbres abattus durant la tempête dans le périmètre urbain, mais également de manière plus globale pour poursuivre l'effort d'arborisation et de végétalisation des espaces publics commencé il y a plusieurs années.

La plantation d'arbres s'accompagne d'autres aménagements comme la perméabilisation des sols ou la création de prairies fleuries, dont le but est non seulement de ramener de la diversité et de la vie au cœur de notre ville, mais également de lutter contre les îlots de chaleur.

Les requalifications des rues de Pouillerel, du Casino, du Docteur-Coullery, du 1<sup>er</sup> Mars, du Coq, de la Ronde, du Cygne, du Marché, du Commerce et bien sûr de l'Avenue Léopold-Robert entre la Poste et les Moulins, ainsi que le Grand-Pont et la Place du Marché sont les exemples les plus significatifs d'une dynamique qui doit se poursuivre, voire se renforcer.

Durant cette législature, les axes suivants devront notamment être traités dans la même philosophie : la rue des Musées, les rues de l'Abeille et de la Serre entre la Maison du Peuple et le Club 44 et l'Avenue Léopold-Robert entre le Théâtre et la Poste. Par ailleurs, des projets de cours d'école plus vertes, dont certaines ont été touchées par la tempête du 24 juillet 2023, seront également mis en œuvre aux abords des bâtiments scolaires.

La requalification des parcs Gallet et des Crêtets sera l'un des projets phares de la législature à venir. Soutenue par de nombreuses donatrices et nombreux donateurs (privé-e-s, associations, entreprises, collectivités, etc.), elle sera un signe de résilience et un témoignage de solidarité. Ces parcs violemment amputés de leurs arbres majeurs, désormais réaménagés dans le respect de la biodiversité, seront le legs de notre époque aux générations futures. Ils offriront à la population chaux-de-fonnière non seulement de nouveaux espaces de détente, mais aussi des lieux d'échange et de rencontre, renforçant ainsi la qualité de vie et la cohésion sociale au sein de notre communauté.





## SILLONNER LES GRANDS PAYSAGES

Des crêtes sud et nord jusqu'au Doubs en passant par les vallées des Grandes et Petites Crosettes et le plateau du Valanvron, le cadre de nature préservée dans lequel se situe la ville de La Chaux-de-Fonds représente un atout majeur sur le plan touristique et offre de multiples possibilités de pratiques sportives. Ces activités sont d'une diversité remarquable. Elles se déclinent à toutes les saisons et s'adressent à la fois aux sportifs et sportives aguerris ainsi qu'aux personnes moins entraînées. Véritable paradis du ski de fond et de la raquette en hiver, la région des Montagnes neuchâtelaises devient un terrain de jeu idéal pour la randonnée et le cyclisme en été.

Ces atouts seront valorisés, à la fois pour la population chaux-fonnière, et aussi pour le tourisme à l'image du site de Maison Monsieur où l'hôtel restaurant reprendra vie. Dans cette perspective, le site du Chapeau-Râblé fera l'objet d'une étude pour identifier les opportunités d'y développer une remontée mécanique qui puisse dynamiser les activités touristiques hivernales (ski de fond, raquettes, etc.) et estivales (randonnée, VTT, etc.).

Cette zone rurale du territoire communal fait partie intégrante du Parc naturel régional du Doubs et contient également un dense tissu agricole. Abrisant la plus grande centrale laitière de Suisse, la Commune entend également marquer son soutien aux agricultrices et agriculteurs en poursuivant le raccordement en eau des exploitations. L'enjeu est crucial en regard des risques accrus de sécheresse dont notre terrain karstique accentue l'effet. Notre territoire rural et ses activités agricoles façonnent le paysage de notre région et permettent la production de produits du terroir de grande qualité. Nous souhaitons mieux les valoriser, notamment par le label du Parc naturel régional du Doubs.



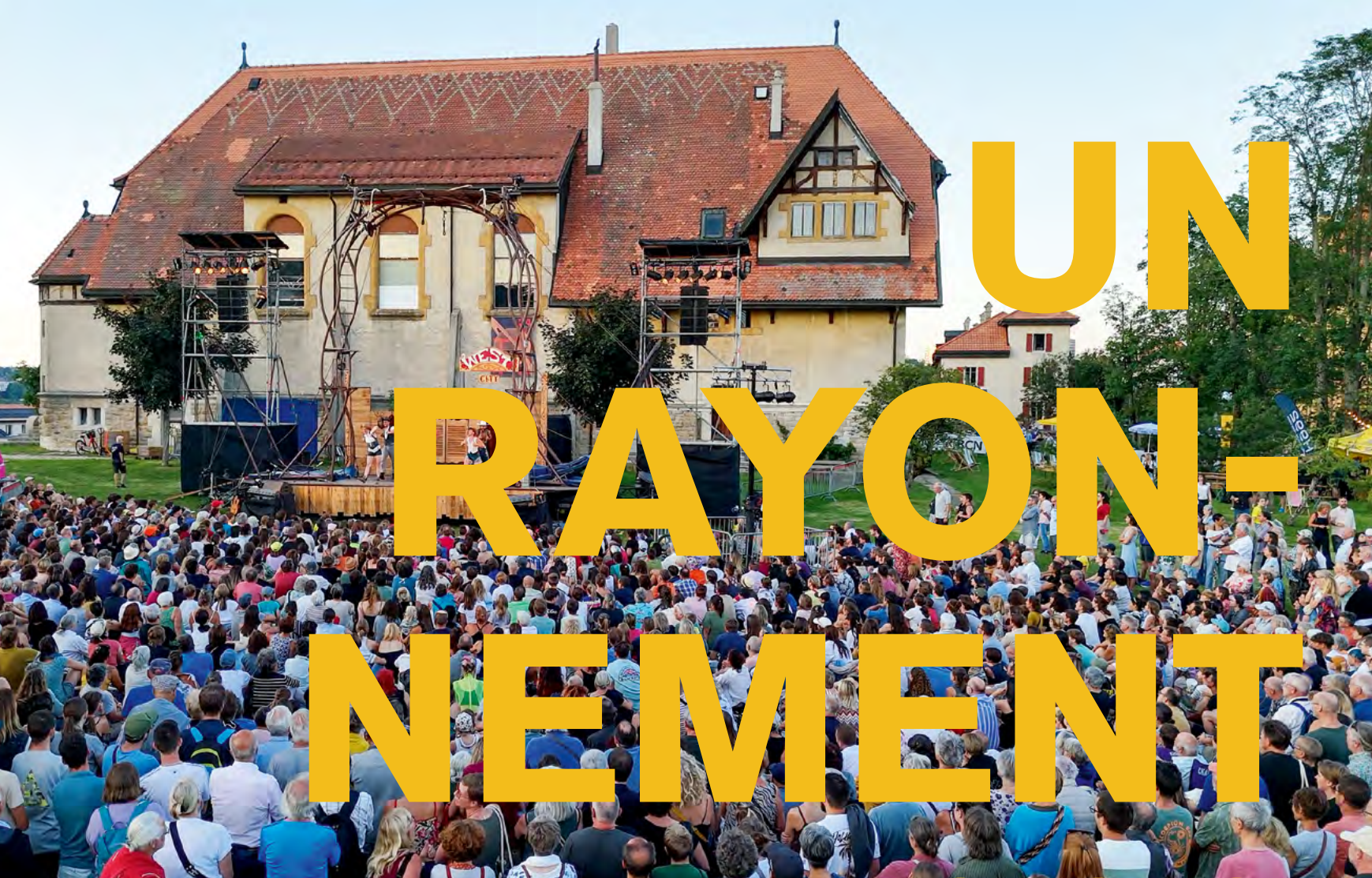


Le développement du chauffage à distance se poursuivra, avec notamment le projet Vadec évolution. Un projet étudié afin de répondre aux nouvelles exigences énergétiques auxquelles les collectivités et entreprises d'incinération sont soumises. L'objectif à terme est une couverture de près de 75% des bâtiments de la ville. La Chaux-de-Fonds deviendra ainsi un modèle de durabilité en terme de production d'énergie de chauffage. Il est à noter que la qualité écologique du projet repose notamment sur deux critères: l'usine d'incinération est en ville à proximité immédiate du chauffage à distance et le climat de montagne de notre région permet une valorisation plus forte qu'ailleurs de la chaleur produite.

La construction de la centrale de biogaz Derrière-les-Moulins représente également une possibilité de produire une énergie avec de la matière existante de proximité, tout en permettant de prévenir les émissions de méthane. Issue d'un partenariat entre Viteos et le secteur agricole, elle répondra aux besoins en gaz essentiellement de l'industrie.

Enfin, d'importants travaux sont prévus au niveau des conduites d'eau et de l'usine des Moyats. Cette dernière, qui prélève et traite l'eau des sources de l'Areuse, doit être modernisée pour permettre une plus grande efficacité et protection de cette ressource naturelle, indispensable à notre quotidien. ■





# UN RAYONNEMENT X 1000

**«Le rôle d'une ville ne se limite pas à sa grandeur économique ou politique, mais à son rayonnement culturel et sportif, car c'est là que se forge l'âme des peuples et l'inspiration des générations futures.»**

Pierre de Coubertin

## BRILLER DE MILLE FEUX

**En 2027, La Chaux-de-Fonds sera la première capitale culturelle suisse et se trouvera ainsi sous le feu des projecteurs.**

L'ensemble des acteurs et actrices de la culture, que ce soit les institutions, associations, indépendant-e-s ou le public d'ici et d'ailleurs, sera invité à se rencontrer. La cohésion sociale et le dialogue (multi)culturel en sortiront renforcés. Cet événement souhaité populaire, ouvert et porté par toutes et tous rythmera indéniablement la vie de la cité cette année-là, entraînant des dynamiques positives d'un point de vue culturel, économique et social. En outre, nos infrastructures seront modernisées.

Parmi les infrastructures qui préparent leur mue et resteront par la suite comme un espace phare de la Métropole horlogère, les Anciens abattoirs en sont certainement le plus emblématique. Véritable centre névralgique de la manifestation, cet espace qui accueille aujourd'hui de nombreux événements sera entièrement requalifié renforçant ainsi son rôle de centre de congrès polyvalent et alternatif à haute valeur patrimoniale. Cet espace de grande capacité aux qualités reconnues représentera un atout indéniable pour faire rayonner la ville de La Chaux-de-Fonds sur le long terme.

Sur le plan patrimonial, les années à venir connaîtront également une avancée importante avec la concrétisation du Centre archives et patrimoine (CAP). Ce pôle regroupera l'ensemble des archives de la Ville (les documents produits par l'administration et les fonds de la Bibliothèque) et de l'État sur le site des anciens entrepôts Coop. Les conditions de conservation permettront une gestion durable de nos dépôts et seront conformes à la législation en vigueur. Enfin, l'accessibilité au public, aux chercheurs et chercheuses sera renforcée et favorisera la mise en valeur de nos fonds d'exception.

Parmi les atouts phares que le Conseil communal souhaite mettre en avant pour rayonner largement ces prochaines années, citons tout ce qui tourne autour du goût et des métiers de bouche. Les produits du terroir en font naturellement partie mais également les nombreux établissements publics et commerces de bouche qui confèrent à notre centre-ville une attractivité et une identité uniques. En 2027, la Ville sera notamment candidate pour devenir « Ville du Goût ».



## RAYONNER À MILLE MÈTRES

**Le sport est indéniablement l'un des domaines qui permet à notre Ville de rayonner largement en dehors de ses frontières communales et cantonales.** Lors de certaines rencontres et manifestations, la ferveur gagne à la fois les sportifs et sportives mais également un large public de tout âge et regroupant à la fois des novices et des professionnels, tous et toutes vibrant ensemble.

La modernisation et le développement de plusieurs infrastructures sportives permettront aux chaux-de-fonnières et chaux-de-fonnières de bénéficier d'installations répondant à leurs besoins.

La réhabilitation de la piscine des Mélézes, désormais terminée, offre l'opportunité de poursuivre le développement du site avec la rénovation de la patinoire, un des projets phares. Cela permettra aux utilisateurs et utilisatrices de bénéficier d'un complexe de qualité ouvert à la population et avec une exploitation efficiente sur le plan énergétique. Parmi les nombreux projets en cours de développement, citons également le Parc des sports qui permet la pratique de nombreuses activités. Dans un premier temps, il s'agira d'entreprendre la réhabilitation de l'anneau d'athlétisme afin de permettre l'organisation de compétitions d'envergure et faire rayonner notre ville. Dans un second temps, les tribunes devront elles aussi faire l'objet d'une attention particulière tout comme l'ensemble des infrastructures réunies sur le site de la Charrière.





15

La promotion du sport pour tous et toutes, au centre de l'attention, se concrétise par la mise en place de nombreuses manifestations et compétitions ouvertes à l'ensemble de la population et également à travers le soutien global apporté par la Ville. Plus d'une centaine d'associations et clubs sportifs sont accompagnés au quotidien dans l'exercice de leurs activités. Le renforcement de cette collaboration et l'encouragement au développement de la pratique sportive permettront d'améliorer encore la qualité de vie de la population avec une attention particulière portée à l'inclusion. ■



DES RENCONTRES EN VILLE,

# UNE VILLE DE REN- CONTRES

« C'est dans l'inconnu, au milieu de la diversité,  
que l'on découvre le sens profond de la liberté. »

Ella Maillart



## RIRE ET S'ÉMOUVOIR

**La vie culturelle qui se déroule au sein des institutions est dynamisée et favorisée par le tissu associatif et invite à la rencontre de toutes et tous pour mieux rire et s'émuouvoir.**

Par ailleurs, les nombreuses manifestations de petite ou grande ampleur permettent de créer du lien et représentent des moments intenses qui rythment la vie de la Métropole horlogère, à la faveur de sentiments d'appartenance renforcés.

Le bâtiment situé à Beau-Site – qui abrite le Théâtre populaire romand (TPR) – sera rénové pour améliorer efficacement la fonctionnalité du lieu pour le public, les artistes et le personnel.

Des réaménagements auront lieu au sein du parc zoologique de MUZOO dans le but d'assurer de bonnes conditions de vie pour les animaux, mais également la meilleure expérience de visite possible pour les très nombreuses personnes qui parcourent le site chaque année. Le public familial sera particulièrement soigné dans ce lieu au rôle essentiel en termes de sensibilisation des plus jeunes à la nature et à la biodiversité.



## FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE

**Une société dans laquelle chacun et chacune se sent à sa place et respecté-e selon ses particularités et différences est un idéal vers lequel il faut tendre et qui est au cœur des priorités tant des autorités communales que de l'administration.** Les enjeux sont multiples et éminemment transversaux. Cette intention doit se concrétiser au niveau des prestations offertes, de l'emploi et de la communication. L'adoption d'une charte de la diversité figure au programme du Conseil communal témoignant de son engagement fort dans ce domaine. Parmi les projets concrets, citons la mise en place d'une carte citoyenne actuellement en phase pilote.

La proximité et la rencontre sont les moteurs d'une société solidaire. Multiplier les espaces où les échanges peuvent avoir lieu, se rapprocher des populations les plus éloignées, inviter à la participation et accueillir avec bienveillance les personnes nouvellement arrivées sont le gage d'un vivre-ensemble harmonieux. Un soutien aux acteurs associatifs et institutionnels, qui œuvrent quotidiennement à la cohésion sociale dans notre ville, est ainsi assuré.

Du côté de l'école, l'accent sera mis sur l'inclusion de chacun et chacune, notamment par diverses actions de lutte contre le harcèlement scolaire et un renforcement du vivre ensemble. Il s'agira d'accorder une attention particulière à la prévention du décrochage scolaire et – à terme – social des élèves par des mesures d'intégration en partenariat avec les milieux de l'éducation, du social et de la santé.





## S'ÉPANOUIR DE 0 À 120 ANS

### Le développement de places d'accueil extrafamilial reste l'un des principaux défis que la Ville devra relever.

Le Conseil communal entend faire de ce défi une opportunité. En développant les capacités d'accueil, la ville renforce son attractivité pour les familles et l'égalité des chances. Les parents peuvent exercer une activité professionnelle, tout en ayant la garantie de savoir leurs enfants en sécurité et pris en charge par une crèche puis par une structure d'accueil parascolaire. Notre ville se veut ouverte au changement et à l'écoute des besoins des parents, afin de s'adapter aux différentes situations de vie.

Au-delà du seul accueil des enfants, notre ville a la responsabilité de perpétuer sa tradition d'intégration des un-e-s et des autres en réfléchissant à toutes et tous : les enfants, les étudiant-e-s, les familles, les travailleuses et travailleurs ou encore et notamment nos aîné-e-s. Les logements, les infrastructures, les espaces publics et les aménagements urbains doivent être adaptés à toutes et tous pour favoriser l'autonomie, les activités diverses et variées, les rencontres et la qualité de vie.

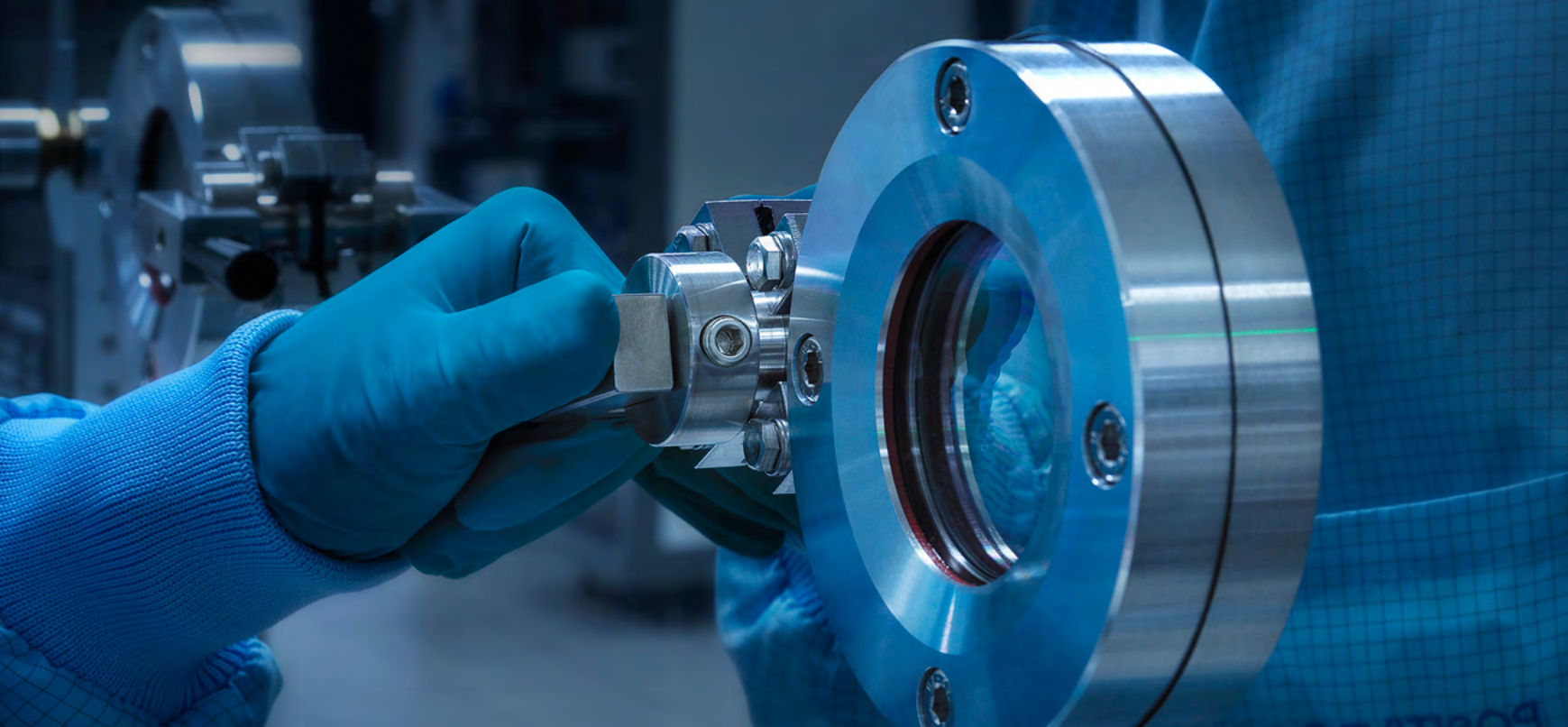
Concernant les personnes âgées, notre priorité sera de poursuivre le développement d'appartements avec encadrement ainsi que leur intégration dans un espace urbain adapté à leurs besoins. Il s'agira d'accompagner les projets privés afin qu'ils puissent aboutir de manière qualitative, à l'exemple ces dernières années des réalisations de Le Corbusier, des Forges ou encore de la Charrière. Parallèlement, le complexe du Châtelot continuera sa rénovation avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment en 2026. La Ville poursuivra également son accompagnement des projets cantonaux majeurs que sont le nouveau bâtiment de Temps présent à la rue des Kikajons pour l'accueil de courte durée et la rénovation de l'établissement médico-social de la Sombaille. En outre, des programmes d'activités intergénérationnelles seront envisagés pour favoriser les échanges entre les jeunes et les aîné-e-s, renforçant ainsi le tissu social de notre communauté. ■

19



UNE VILLE CONNECTÉE

# À SON ÉCONOMIE



## COMPTER SUR SOI

\_\_\_\_\_ La gestion des finances communales devra se poursuivre avec la même rigueur que ces dernières années en particulier pour permettre les investissements ambitieux prévus et poursuivre la dynamique positive en cours.

La situation financière demeure fragile et toutes nouvelles charges devraient être compensées par de nouvelles recettes. C'est un jeu d'équilibriste qui demande de la détermination, de la discipline, mais aussi de l'audace. L'enjeu sera à la fois de maîtriser les charges tout en demeurant attractif. Dans ce sens, le Conseil communal poursuivra son travail pour faire reconnaître certaines prestations ou infrastructures comme étant d'importance suprarégionale et travailler dans le sens d'une juste répartition des charges et recettes entre les communes neuchâteloises et l'État.

## MISER SUR L'AVENIR

\_\_\_\_\_ La richesse du tissu économique est l'un des atouts de La Chaux-de-Fonds que ce soit dans le secteur industriel largement reconnu mais également par ses activités et services de proximité à l'image, par exemple, du commerce de détail. Afin de développer encore l'attractivité de la Métropole horlogère, il sera nécessaire de développer les connexions entre acteurs économiques et autorités, ceci afin de pouvoir anticiper et planifier au mieux les besoins des différents secteurs notamment en termes d'aménagement du territoire et de gestion foncière. Ceci demande une forte implication sur le terrain en nouant des relations de confiance et en érigeant des ponts entre milieux économiques et administratifs.

Le développement économique nécessite une concertation et une réflexion en amont. Le nouveau plan d'aménagement du territoire intègre cet enjeu et prévoit de nouvelles zones d'activités économiques dans plusieurs quartiers.

21

**«Le développement économique est une condition essentielle pour le progrès social et culturel d'une ville. Sans dynamisme économique, il ne peut y avoir de véritable cohésion sociale.»**

Simone Veil





Parmi les principaux projets, citons le quartier des Docks qui abritera notamment plusieurs services de l'administration cantonale et ainsi des centaines d'emplois.

Au centre-ville, le quartier de la gare poursuivra son développement avec la concrétisation du projet d'hôtel et en ouest, c'est toute une dynamique qui se créera autour de la gare des Forges. En sus, l'extension de la zone industrielle du Crêt-du-Loche représentera un important potentiel de terrains disponibles pour de l'industrie de pointe et à haute valeur ajoutée.

Avec cette planification ambitieuse et une gestion raisonnée, la ville de La Chaux-de-Fonds continuera d'être un lieu propice au développement économique en particulier pour les manufactures horlogères et l'ensemble du réseau de sous-traitance, ainsi que pour la microtechnique, mais aussi pour de nouvelles technologies, ceci en bonne intelligence avec les services cantonaux, en particulier le NECO (service cantonal de l'économie).

## RENFORCER LA PROXIMITÉ

\_\_\_\_\_ Le domaine de l'économie de proximité continuera d'être activement soutenu, d'une part, en maintenant et renforçant le dialogue avec les actrices et acteurs locaux et, d'autre part, en développant des projets renforçant les circuits courts et facilitant les initiatives privées allant dans ce sens. La carte Abeille qui a désormais trouvé sa place dans les habitudes des consommateurs et consommatrices sera encore développée. L'enjeu de ces dynamiques sera en particulier de renforcer un centre-ville attractif et vivant autour de la Place du marché et dans les alentours.



Le maintien d'une offre médicale de qualité et de proximité reste l'un des défis permanents de la Métropole horlogère. À ce titre, la Ville veillera à maintenir une concertation avec les acteurs et actrices de la santé et différentes mesures seront mises en place, par exemple l'accessibilité du site de l'Hôpital sera renforcée. ■





# UNE MOBILITÉ PARTAGÉE

**«Piéton: automobiliste descendu de sa voiture.  
Automobiliste: piéton remonté dans sa voiture.»**

Léo Champion

## SE DÉPLACER SEREINEMENT

Une ville reliée à l'extérieur de manière efficace et au sein de laquelle les déplacements peuvent se faire pour toutes et tous de manière fluide, aisée et sûre est une composante majeure de l'attractivité et de la qualité de vie d'une collectivité moderne. L'enjeu en terme de mobilité est donc double : d'une part, il s'agit d'accompagner les grands projets qui inscriront mieux que maintenant notre ville dans le maillage des axes de communication nationaux, soit la réalisation des contournements autoroutiers H18 à l'Est en 2029 et N20 à l'Ouest (horizon 2040) et la perspective de la ligne directe ; d'autre part, il s'agit à l'intérieur du périmètre urbain de poursuivre l'effort qui consiste à donner une place accrue aux vélos et aux piétons sans péjorer la vitesse commerciale des transports publics et l'accessibilité des commerces.



Un accent particulier sera mis sur la mobilité douce qui a un fort potentiel de développement au sein de la Métropole horlogère. Le Conseil communal entend saisir chaque occasion pour encourager les déplacements piétons et cyclistes. Ce sera le cas notamment à travers le projet de requalification complète de la rue des Musées pour créer un lieu de promenade attractif directement connecté au parc adjacent et aux institutions culturelles. Ce réaménagement ambitieux transformera un actuel axe de trafic en un véritable lieu de rencontre et de convivialité digne de la qualité des trois musées (Musée des beaux-arts, Musée d'histoire, Musée international d'horlogerie), de leur parc et de leurs bâtiments de valeur patrimoniale exceptionnelle.



## FAVORISER UNE MOBILITÉ RESPONSABLE

\_\_\_ Le développement des transports publics sera également une priorité, en particulier en ce qui concerne certains quartiers ne bénéficiant pas encore d'une desserte suffisante. Par exemple, les quartiers de l'Orée-du-Bois et du Cerisier seront desservis à terme par une nouvelle halte ferroviaire, créant ainsi du lien entre cette zone et le centre-ville. En outre, le Conseil communal continuera à s'engager pour une meilleure desserte des bus de tout le périmètre.

Par ailleurs, en fonction des capacités financières communales, un soutien financier à l'achat d'abonnements de transports publics pour les jeunes, voire d'autres catégories de la population, pourrait être introduit. Cette mesure représente une manière d'encourager les personnes concernées à développer des habitudes de mobilité écologique. Parallèlement, le Conseil communal entend clarifier le système de stationnement tout en respectant la volonté populaire telle qu'elle s'est exprimée en juin 2024. ■







**ET ACCESSIBLE**

**«La démocratie doit être quelque chose de plus qu'un simple mot. Elle doit être vécue par une administration accessible et un gouvernement qui rend des comptes à son peuple.»**

Eleanor Roosevelt

## ACCUEILLIR ET ÊTRE À L'ÉCOUTE

### L'ensemble des prestations communales destinées directement à la population seront centralisées dans le bâtiment historique de l'Hôtel-de-Ville.

Pour toutes les démarches administratives, les citoyens et citoyennes auront ainsi une porte d'entrée unique et facilement accessible. Cette réorganisation est au cœur d'un changement de paradigme plus global dans une vision de qualité et d'efficience de l'administration communale et des services destinés à la population : les usagers et les usagères ne doivent plus eux-mêmes comprendre les méandres de l'administration communale pour savoir à qui ou à quel service s'adresser. Un guichet centralisé permettra d'être accompagné dans ses démarches.



Cette réorganisation générera des déménagements et une nouvelle organisation spatiale pour certains services, mais également des changements dans l'organisation du travail et l'offre des prestations. Comme tout changement, il s'agira de l'accompagner pour qu'il se déroule de la manière la plus sereine possible pour le personnel et sans désagrément pour la population. À terme, la situation sera grandement améliorée et rapprochera l'administration et la population.

Dans cet état d'esprit, le Conseil communal entend également renforcer les contacts directs entre les autorités et la population. Cela pourrait se concrétiser, par exemple sous forme de moments d'échange dans un cadre détendu et informel permettant à toutes et tous de venir discuter, poser ses questions et faire part de ses remarques directement aux membres du Conseil communal.

Parallèlement, les services qui n'ont pas ou très peu de contacts directs avec la population devront également se réorganiser en raison de leur départ annoncé de la Tour Espacité. Ces déménagements seront l'occasion d'optimiser l'utilisation des locaux, d'identifier et renforcer les synergies entre les services tout en améliorant les conditions de travail.

La Ville dans son rôle d'employeur connaîtra une étape importante constituée de la refonte du Règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA) et ses dispositions d'exécution, ainsi que la révision de la classification salariale des fonctions (DECF). Dans un contexte de marché du travail concurrentiel, la Ville se doit d'offrir des conditions attractives pour fidéliser son personnel et recruter des personnes qualifiées. Le RGPA datant de 1986, cette mise à jour permettra d'inscrire la gestion des ressources humaines dans la modernité et de positionner la Ville de La Chaux-de-Fonds comme un employeur innovant, attractif et soucieux de ses collaboratrices et collaborateurs.



## MODERNISER LES INSTITUTIONS ET TRAVAILLER EN RÉSEAU

\_\_\_\_\_ Au niveau institutionnel, le Conseil communal prévoit d'agir sur plusieurs plans. La rénovation de l'Hôtel de ville qui rassemblera au sein du même bâtiment le siège des autorités exécutives et législatives sera une manière de conférer aux institutions un nouvel écrin, consolidant ainsi leur image au niveau symbolique et protocolaire.

Dans un autre domaine, les commissions feront l'objet d'une réflexion globale pour qu'elles puissent jouer leur rôle de lieux d'échanges et de participation en clarifiant leurs missions et leur fonctionnement pour plus de lisibilité et d'agilité.

Les liens et les collaborations avec les autres collectivités publiques sont un aspect peu visible de l'action du Conseil communal. Pourtant il revêt une importance majeure, en particulier pour une ville de taille moyenne située dans un canton qui représente moins de 2% de la population nationale.

L'extraordinaire mouvement de solidarité intercommunale qui s'est manifesté suite à la tempête du 24 juillet 2023 est un bon exemple de l'importance de ces contacts forts et réguliers. Dans ce domaine, il s'agira de renforcer le dialogue et les liens avec l'ensemble des collectivités partenaires, que ce soit avec les communes voisines, au sein des groupements intercommunaux régionaux ou nationaux ou encore entre villes suisses. Ces dernières années, la collaboration entre communes neuchâteloises connaît un développement tout particulièrement positif, tant lors de contacts bilatéraux qu'au sein des organes de l'Association des communes neuchâteloises (ACN). Ces nombreux échanges permettent une concertation intercommunale, un échange de bonnes pratiques et facilitent les contacts pour la mise en place de collaborations concrètes. ■



### **Crédits photos**

nosregards.ch : pages 4 et 30  
Patrick Chollet : pages 6, 7, 9, 13, 14, 18, 19, 21, 24, 26, 27, 29, 30  
Ville de La Chaux-de-Fonds : pages 7, 9, 10, 12, 13, 15, 17, 23, 25, 28  
ALZA Architecture et Conseils Sàrl : page 11  
Julien Dubois Architectes SA : pages 11 et 29  
Marie Sammali – le Ö : page 14  
Dolci Architectes SA : page 15  
Vincent Guignet / CCHAR : page 16  
Armel Habluetzel : page 18  
POSITIVE COATING : page 20  
dSA Daniele Stendardo Architectes sàrl : page 22  
La Cyclone / William Ouy-Lim Do : page 23  
SITN : page 25

polygone.ch  
Imprimerie des Montagnes

**Conseil communal**  
**Espacité 1**  
**Case postale 370**  
**CH-2301 La Chaux-de-Fonds**

